Maîtrisez les règles de la sous-traitance dans le bâtiment

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 26204451F — Mise à jour : 13 avril 2026

Organisme responsable : **ARFAB BRETAGNE**

Présentation de la formation

Objectifs

Maîtriser le cadre juridique applicable à la sous-traitance dans le secteur du Bâtiment en protégeant l'entreprise et ses partenaires.

Programme

1 - Identifier les situations de sous-traitance

- Identifier les situations de sous-traitance et les distinguer des autres contrats (co-traitance, contrat de vente, contrat de prestations de services, contrat de location ...)
- Définition légale (loi du 31 décembre 1975 et code de la commande publique).
- La sous-traitance directe et indirecte, la sous-traitance de pose

2 - Sécuriser le contrat de sous-traitance : obligations et risques

- Obligations issues de la loi du 31 décembre 1975 : Déclaration au maître d'ouvrage, agrément des conditions de paiement et garantie de paiement (la caution ; la délégation de paiement et le paiement direct en marché public)
- Obligations issues du code du travail (dans le cadre de la lutte contre le travail illégal ; les documents de vigilance et attestations à fournir par le sous-traitant et à vérifier, les vérifications supplémentaires à effectuer, la carte d'identification du BTP ...)
- Les 5 erreurs à éviter et les risques encourus
- Les bonnes pratiques pour sécuriser la sous-traitance : "*Je sous-traite* "
- Les bonnes pratiques pour sécuriser la sous-traitance : "*Je suis sous-traitant* "
- Quiz

3 - Négocier le contenu et exécuter le contrat de sous-traitance

- La retenue de garantie
- Le prix global et forfaitaire et les travaux supplémentaires
- Le délai d'exécution et les pénalités de retard
- Les délais de paiement

Présentation du modèle de contrat de sous-traitance établi par la profession du BTP
Quiz final d'auto-évaluation

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	**Sans niveau spécifique**

Métiers associés

F1601 — Application et décoration en plâtre, stuc et staff

F1602 — Électricité bâtiment

F1603 — Installation d'équipements sanitaires et thermiques

F1604 — Montage d'agencements

F1606 — Peinture en bâtiment

F1607 — Pose de fermetures menuisées

F1608 — Pose de revêtements rigides

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2260225S	À distance	—	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #26204451F